



DOMAINE : Sciences Agronomiques

MASTER

MENTION : AGRICULTURE – SYLVICULTURE – HALIEUTIQUE (ASH)

SPECIALITE : ECOSYSTEMES FORESTIERS

Informations générales

Le LMD est un système de formation qui s'articule autour de trois grades ou niveaux de sortie :

- **L:** Licence (bac +3)..... 180 crédits ;
- **M:** Master (bac + 5)..... 120 crédits ;
- **D:** Doctorat (bac +8)..... 180 crédits.

Le système LMD est organisé en semestres. Chaque semestre est validé par acquisition des unités d'enseignement (30 crédits) capitalisables et transférables dans et entre les instituts d'enseignement supérieur.

Les études conduisant à la licence sont organisées sur trois (3) années universitaires constituées de six (06) semestres d'enseignement en formation initiale et validant 180 crédits.

Objectifs de la formation

L'objectif du Master en Gestion des Aires Protégées et de la Faune est de former des cadres supérieurs au fait des méthodes et techniques de gestion des aires protégées, ayant une bonne connaissance de l'environnement et capables d'appréhender les déséquilibres induits par l'activité humaine en vue de conserver et de sauvegarder la biodiversité.

De manière spécifique, les objectifs poursuivis dans ce programme visent à donner aux étudiants des outils leur permettant de :

- décrire les différents types d'aires protégées, leurs outils et modes de gestion ;
- décrire les modes de gestion durable de la faune ;
- concevoir et mettre en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées et de gestion durable de la faune ;
- décrire la biodiversité animale et végétale et promouvoir sa gestion durable ;
- maîtriser le cadre juridique national et les accords internationaux applicables à la gestion des aires protégées et de la faune.

Compétences visées

A la fin de la formation, les étudiants doivent être capables de :

- mettre au point un plan de suivi écologique, piloter son exécution pour une AP et sa périphérie ;
- monter un projet d'inventaire, le piloter sur un site et en analyser les résultats ;
- mettre en œuvre des actions d'aménagement et de gestion des AP pour une utilisation durable des ressources biologiques ;
- maîtriser les interfaces entre les AP et leurs périphéries ;
- appréhender tous les enjeux et mettre en œuvre une approche participative garantissant les intérêts des

parties prenantes ;

- formuler un ou plusieurs modes de gestion appropriés à une aire protégée en fonction des enjeux dont elle est porteuse et en identifier les acteurs ;
- répertorier et caractériser les différentes formes de valorisation des AP aux plans socio économique et culturel (écotourisme, productions, etc.) ;
- mettre en place un dispositif de suivi-évaluation adéquat et évaluer les impacts de la gestion des aires protégées et de la faune ;
- reconnaître les signes cliniques des principales épizooties et prendre des mesures d'urgence et accompagner le dispositif de lutte ;
- connaître et faire connaître les textes et traités pertinents en matière de gestion des aires protégées et de la faune.

Débouchés professionnels

A l'issue de la formation, les titulaires du master peuvent être employés comme :

- Cadres Supérieurs au Ministère en charge des Forêts, de la faune et de l'Environnement ;
- Gestionnaires de Parcs Nationaux ;
- Chefs de projet ;
- Chercheurs ;
- Responsables de réserve ;
- Formateurs ;
- Opérateurs privés ;
- Institutions internationales et ONG ;
- Chargé de gestion aires protégées et faune des Collectivités locales ;
- Etc.

Poursuites d'études

Les titulaires du Master en Gestion des Aires Protégées et de la Faune peuvent accéder à une formation doctorale

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire au Master en Gestion des Aires Protégées, après étude des dossiers par un comité ad hoc, les candidats salariés ou non, titulaires :

- d'une licence en sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement;
- d'un diplôme d'Ingénieur des travaux des parcs nationaux ;
- d'un diplôme d'Ingénieur des travaux des eaux et forêts ;
- de tout autre diplôme équivalent.

Modalités d'admission

L'admission sur titre se fait après étude du dossier du candidat par une commission désignée par le Chef de l'établissement. diplôme de niveau bac+3 est requis.

Contact

Établissement : Université Alioune Diop de Bambey
Institut supérieur de Formation agricole et rurale (ISFAR)
Département : Productions foirestières
Adresse : Route de Bambey
Boîte postale : BP 30, Bambey, Sénégal
Téléphone :
Site Web: <http://www.uadb.edu.sn>
E-mail d'information et d'orientation : baio@uadb.edu.sn

Responsable de la formation

Responsable : Dr Serigne Modou SARR
Téléphone : 77 599 02 76
E-mail: serignemodou.sarr@uadb.edu.sn

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES

Durée des études : 4 semestres

Langue d'enseignement : Français

MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU MASTER GESTION DES AIRES PROTEGEES ET DE LA FAUNE DE L'ISFAR

Première année de Master(MI) – Semestre 1 – 30 crédits

Niveau Semestre	U. E.	sigles	Élément Constitutif (EC.)	V.H.				Crédit UE	Coefficient
				CM	TD/TP	TPE	Total		
MIS ₁ SI	Formation générale ASH411	ASH4111	PPP	20	10	10	40	8	3
		ASH 4112	Anglais	20	10	10	40		
		ASH 4113	Technique de communication	20	10	10	40		
		ASH 4114	Droit et politique de protection des AP	30	-	10	40		
			Total	90	30	40	160		
	Sciences et techniques de base ASH 412	ASH 4121	Statistiques et analyse de données	20	10	10	40	12	4
		ASH 4122	Informatique	20	40	20	80		
		ASH 4123	Cartographie et photogrammétrie	20	10	10	40		
		ASH 4124	Ecologie générale	30	-	10	40		
		ASH 4125	Zoologie	30	-	10	40		
			Total	120	60	60	240		
	Management ASH 413	ASH 4131	Approche par Ecosystèmes pour la gestion des aires protégées et de la faune	20	10	10	40	10	5
		ASH 4132	Diagnostic participatif	10	20	10	40		
		ASH 4133	Évaluation économique des ressources naturelles	30	-	10	40		
		ASH 4134	Sociologie appliquée à la gestion des AP	20	10	10	40		
ASH 4135		Gestion des projets	20	10	10	40			

		Total	100	50	50	200		
	TOTAL					600	30	12

Première année de Master(MI) – Semestre 2- 30 crédits

Niveau Semestre	U. E.	sigles	Élément Constitutif (EC.)	V.H.				Crédit	Coefficient
				CM	TD/TP	TPE	Total	UE	
S2	Sciences et techniques appliquées ASH 421	ASH 4211	SIG et Télédétection appliqués à la gestion des AP et de la faune	40	20	20	80	10	4
		ASH 4212	Ecologie forestière	30	-	10	40		
		ASH 4213	Ecologie des eaux continentales et marines et côtières	30	10	10	50		
		ASH 4214	Géographie et aménagement du territoire	24	-	6	30		
			Total	124	30	46	200		
	Connaissance des écosystèmes ASH 422	ASH 4221	Ethnobotanique et Phytosociologie	40	20	20	80	14	5
		ASH 4222	Structure et dynamique des peuplements forestiers	20	10		40		
		ASH 4223	Sylviculture appliquée	30	20	16	66		
		ASH 4224	Estimations forestières	22	20	12	54		
		ASH4255	Structure et dynamique des écosystèmes	30	10	10	40		

			des zones humides						
			Total	142	80	58	280		
	Approche pratique de la gestion des AP ASH 423	ASH 4231	Exercices pratiques et intégrés dans les AP	-	40	-	40	6	3
ASH 4232		Visites de sites et muséums	-	80	-	80			
		Total		120		120			
	TOTAL			266	230	104	600	30	12

Deuxième année de Master (M2) – Semestre 3- 30 crédits

Niveau Semestre	U. E.	sigles	Elément constitutif (EC.)	V.H.				Crédit		Coefficient
				CM	TD/TP	TPE	Tot	Coef.	UE	
M2S ₁	Gestion de la faune ASH531	ASH 5311	Cynégétique	20	10	10	40	10	5	
		ASH 5312	Dynamique des populations et conservation des espèces migratrices	20	10	10	40			
		ASH 5313	Systématique et extérieur de la faune	20	10	10	40			
		ASH 5314	Techniques d'inventaire de la faune	20	10	10	40			
		ASH 5315	Santé et protection de la faune	20	10	10	40			
		Total	100	50	50	200				
	Aménagement et gestion des aires	ASH 5321	Gestion active et rationnelle de la faune sauvage – approche éco systémique	40	20	20	80	15	5	
ASH 5322		Elaboration et mise en œuvre de plans	40	20	20	80				

S3	protégées ASH532		d'aménagement et de gestion des AP						
		ASH 5323	Gestion des zones humides et de leurs ressources	20	10	10	40		
		ASH 5324	Gestion des aires marines protégées	40	20		60		
		ASH 5325	Étude d'impact environnemental	20	10	10	40		
			Total	160	80	60	300		
	Valorisation des AP et périphéries ASH533	ASH 5331	Agroforesterie	10	10	10	30	5	4
		ASH 5332	Pastoralisme	14		6	20		
		ASH 5333	Ecotourisme	10	-	-	10		
		ASH 5334	Activités agricoles	10	-	-	10		
		ASH 5335	Élevage de gibier	10	-	-	10		
		ASH 5336	Petits élevages	10	-	-	10		
		ASH 5337	valorisations locales des ressources des zones humides	10	-	-	10		
		Total	70	10	16	100			
	TOTAL						600	30	14

Deuxième année de Master (M2) – Semestre 4 – 30 crédits

Niveau Semestre	U. E.	sigles	Élément Constitutif (EC.)	V.H.				Crédit		Coefficient
				CM	TD/TP	TPE	Total	Coef.	UE	
M2S ₂ S4	Stage de fin d'études ASH541	ASH 5411	Recherche documentaire		20	-	20	1	30	5
		ASH 5412	Mémoire de fin d'études		20	-	580	29		
			Total				600			

